

Désamiantage, démolition et curage

Postée le **14/04/2026**

Description générale

Fiche d'identité de la société

Forme juridique : SARL

Ancienneté de la société : Entre 5 et 10 ans

Localisation du siège : Tarn et Garonne, Midi-Pyrénées, France

Résumé général de l'activité

Entreprise spécialisée dans les travaux de désamiantage, démolition et curage, en forte croissance, avec qualification amiante obtenue au moment de la cession.

En plus

La société possède un ou plusieurs brevets

A propos de la cession

Type de cession envisagée : Minoritaire ou majoritaire

Raison principale de la cession : Changement d'activité du dirigeant

Compléments : Cession motivée par une volonté de se consacrer à de nouveaux projets professionnels. Cette cession représente une opportunité pour un repreneur souhaitant reprendre une activité structurée avec un fort potentiel de développement.

Éléments chiffrés

En k€/année	2022	2023	2024	2025
CA	250	350	350	400

En k€/année	2022	2023	2024	2025
Marge brute	200	300	350	
EBE	5	65	65	
Résultat exploitation	5	55	30	
Résultat net	5	50	25	
Nb. de personnes	1	2	3	3

Autres chiffres

Fonds propres : 100 k€

Intitule_dettes : 100 k€

Trésorerie nette : 25 k€

Position / concurrence

Positionnement par rapport au marché

Entreprise positionnée sur un marché réglementé et en forte demande, celui du désamiantage, offrant des barrières à l'entrée élevées. La société bénéficie : - D'un positionnement sur un secteur porteur et sécurisé. - D'une activité à forte rentabilité liée à la technicité du métier. - D'une demande constante sur les opérations de rénovation et déconstruction. - D'un avantage concurrentiel grâce à son équipement et sa qualification. - D'un fort potentiel de croissance à court et moyen terme.

Concurrence

Le marché du désamiantage, démolition et curage est concurrentiel, mais reste encadré par des obligations réglementaires strictes, limitant l'accès aux entreprises qualifiées. La société évolue dans un environnement où : - Les acteurs sont principalement des entreprises spécialisées ou des structures du BTP. - Les barrières à l'entrée sont élevées (qualification amiante, matériel spécifique, réglementation). - La demande reste soutenue, notamment dans le cadre des opérations de rénovation et de déconstruction. L'entreprise se différencie par : - Un parc matériel complet permettant une autonomie totale sur les chantiers. - Une structure légère et réactive. - Une capacité à intervenir rapidement. - Un positionnement sur un marché à forte valeur ajoutée.

Points forts / faibles

Points forts

Qualification amiante incluse à la cession, permettant un accès direct à un marché réglementé et à forte valeur ajoutée.

Parc matériel complet (?100 k€ à 130 k€) permettant une activité immédiate sans investissement supplémentaire.

Carnet de commandes sécurisé, avec un chantier déjà signé de 128 000 € HT.

Entreprise rentable et structurée, avec une activité en progression.

Structure assurant une bonne flexibilité et une rentabilité optimisée.

Positionnement sur un marché porteur avec une demande constante.

Possibilité de développement rapide du chiffre d'affaires.

La société est saine, en développement et présente de belles perspectives de croissance, notamment grâce à la qualification amiante et au carnet de commandes en cours.

Société clé en main prête à exploiter immédiatement.

Structure légère permettant une excellente rentabilité.

Activité en plein développement sur un marché porteur (désamiantage).

Parc matériel complet évitant tout investissement complémentaire.

Carnet de commandes déjà engagé.

Fort potentiel de croissance à court terme.

Qualification amiante incluse à la cession.

Entreprise immédiatement opérationnelle.

Chiffre d'affaires déjà sécurisé.

Secteur à forte demande.

Points faibles

Points de vigilance :

- Structure volontairement légère, offrant un fort potentiel de développement.
- Activité actuellement pilotée par le dirigeant, avec possibilité d'organisation et de délégation.
- Investissements récents (matériel), permettant aujourd'hui une exploitation sans besoin d'équipement supplémentaire.
- Société en phase de développement, avec opportunités de structuration et d'expansion.

Complément d'information

Éléments complémentaires

Prix de cession souhaité : **290 k€**

Apport en fonds propres minimum pour se positionner sur le dossier : **80 k€ k€**

Compléments, spécificités

Accompagnement du repreneur possible.

Informations complémentaires :

- Crédit matériel en cours.
- Véhicules récents en financement.

Activité en progression.

Trésorerie saine.

Carnet de commandes sécurisé.

Chantier déjà signé pour 2027 : 128 000 € HT.

Visibilité immédiate et rentabilité sécurisée pour le repreneur.

Entreprise vendue avec un parc matériel complet permettant une exploitation immédiate en désamiantage :

- 14 sas de décontamination.
- 37 extracteurs.
- 16 aspirateurs amiante + 2 complémentaires.
- 8 unités chauffage / filtration.
- 6 coffrets électriques de chantier.
- 1 sas matériel.
- 2 véhicules utilitaires.
- Matériel complémentaire chantier.

Valeur estimée du matériel : 100 000 € à 130 000 €.

Profil de repreneur recherché

Personne physique ou morale

Complément sur le profil de repreneur recherché

Société structurée, rentable et immédiatement opérationnelle, idéale pour un professionnel souhaitant développer rapidement une activité dans un secteur porteur, disposant d'une réelle capacité à exploiter et développer l'activité.

Une expérience dans le secteur du BTP, du désamiantage ou des métiers techniques constitue un atout, sans être indispensable pour un entrepreneur motivé et structuré.

Le repreneur devra être en mesure de :

- Piloter une activité opérationnelle.
- Gérer des chantiers et une organisation technique.
- Développer le chiffre d'affaires dans un marché porteur.

Ce projet peut également convenir :

- À une entreprise du secteur souhaitant se développer par croissance externe.
- À un artisan ou entrepreneur souhaitant passer un cap avec une structure clé en main.

Un accompagnement du dirigeant pourra être proposé afin de faciliter la reprise et assurer la continuité de l'activité.